

FICHE DE POSTE – CONSEILLER ENERGIE (CONSEIL EN ENERGIE PARTAGE)

Employeur

Service Energie du Syndicat Mixte du Pays Midi Quercy (département 82), sous la responsabilité du chargé de mission Plan Climat Energie Territoire.

Mission

Dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques et afin de développer l'indépendance énergétique du territoire, il/elle exerce les fonctions d'économiste de flux partagé auprès de communes du Pays Midi Quercy ayant signé une convention d'adhésion à ce programme. Ses services visent à l'identification et la mise en œuvre d'opérations d'économie d'énergie dans le patrimoine public (bâtiments, éclairage public et flotte captive de véhicule communaux) et le développement pertinent de l'utilisation d'énergies renouvelables.

Activités principales

Pour un groupe de communes, il/elle devra :

- ❑ Suivre et optimiser les consommations énergétiques publiques
- ❑ Planifier et programmer des actions de maîtrise de l'énergie
- ❑ Réaliser des études thermiques spécifiques de bâtiments (aide à la décision)
- ❑ Proposer des actions visant à améliorer la performance énergétique des bâtiments
- ❑ Proposer des actions visant à optimiser l'éclairage public en complémentarité du Syndicat Départemental d'Energie (SDE 82)
- ❑ Contribuer au développement des énergies renouvelables en identifiant les sites judicieux et en accompagnant techniquement, économiquement et juridiquement les communes dans le développement de leurs projets,
- ❑ Former, informer et sensibiliser les acteurs locaux publics et privés et la population (en collaboration avec le secteur associatif, dont l'Espace Information Energie du Tarn et Garonne)

Expérience, compétences et aptitudes générales

Il est souhaité que Le/la candidat(e) puisse justifier d'une **première expérience dans une fonction similaire**, au sein ou au service d'une collectivité ou d'un groupement de communes, son expérience de terrain lui permettra d'être immédiatement opérationnel.

Il/elle possède de solides connaissances techniques et réglementaires dans le domaine du bâtiment (en particulier en thermique et électricité) et de l'éclairage public qui lui permettent de réaliser des pré-diagnostic et formuler des préconisations chiffrées.

Son sens du contact et ses capacités relationnelles lui permettent de jouer un rôle efficace de conseil auprès d'élus, agents communaux ou usagers des équipements publics (réunions d'information, de suivi et bilan annuel auprès du conseil municipal à prévoir).

Expérience, compétences et aptitudes spécifiques

Connaissance du monde des collectivités locales.

Aptitudes relationnelles et esprit de synthèse (préparations de dossiers administratifs et techniques sur des projets identifiés – cahiers des charges, suivi de prestataires techniques, préparation de bilans, compte-rendu et notes).

Autonomie dans le travail et esprit d'équipe.

Permis B impératif (la mission nécessite de constants déplacements dans les communes dont il/elle sera responsable, des déplacements hors territoire sont également envisageables)

Maîtrise indispensable des outils informatiques (Pleïades/Comfie et SIMSOL principalement) et bureautique (tableur, traitement de texte et diaporama).

Formation

Le/la candidat(e) sera titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur en thermique / énergie (BAC +2 et idéalement BAC+3 : Licence professionnelle spécialisée)

Salaire/statut

La rémunération est de 1 350 € à 1 500 € net / mois en fonction de l'expérience + Avantages sociaux (CNAS).

Durée du contrat : Contrat de 6 mois renouvelable. La mission pourra être prolongée par la suite.

Lieu de travail : Communes adhérentes au programme du Pays Midi-Quercy (82)

Nombre de postes : 1

Temps de travail : temps plein, 35 heures hebdomadaire.

Prise de poste

Juillet 2011

Candidatures

Les candidatures (lettre de motivation, CV détaillé) devront être envoyées **avant le 15 Juin 2011** à :

Monsieur le Président du Syndicat Mixte du Pays Midi Quercy
12 rue Marcellin Viguié
BP 82
82 800 Nègrepelisse

Examen des Candidatures – audition et sélection des candidats

Une première sélection des candidatures reçues sera opérée sur dossier.

Les candidats présélectionnés seront auditionnés par un jury dans le courant du mois de juin 2011.